

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 15

Artikel: La situation de la femme

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Anciennement rue Winkelried 6



AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coép-
ratoires, nous dési-
rons que la coép-
ration s'épanouisse
aussi dans ces pays
d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

Leon Smulovic

• HORLOGERIE
• BIJOUTERIE



Grand choix de montres,
bijoux, cheva-
lières, alliances or.
Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89



FRAISSE & Cie

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 85
Rue Michel-Du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 87
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
TEINTURE ET NETTOYAGE

ENTRE DEUX MERCREDIS

par Maria POPESCO (éditions La Baconnière)

Un mercredi de 1945, Maria Popesco était arrêtée à Genève sous l'inculpation d'empoisonnement de deux de ses proches et de tentative sur la personne d'un troisième. Bien qu'elle protestât sans cesse de son innocence, lors d'un procès mémorable, la Justice la condamna à la détention à vie. Mais, au lieu de se résigner ou de gémir, Maria Popesco alla son chemin, décidée à se défendre jusqu'au bout.

Grâce à 1957, après onze ans et demi de captivité, elle publie aujourd'hui ce livre qui est en même temps une peinture de Rolle, Hindelbank et Rengersdorf, un plaisir modéré, digne et ferme, d'adéquation émouvant qu'il faut lire, qu'on croie à l'innocence ou à la culpabilité de Maria Popesco.

Pour donner une idée du ton de « Entre deux mercredis », voici un extrait de l'ouvrage :

Un château émerge de la pluie. Il est là presque invraisemblable, faisant partie d'un

monde inconnu, témoin et abri des pires dé-
tresses, réceptacle de tout ce qui nous à bri-
sées, meurtries jusqu'à la moelle, pour toujours
dans le monde des vivants et parfois jusqu'à
la mort : Hindelbank !

Pour tout, voyageur, c'est un château quel-
conque, un monument historique, mais pour
moi et pour d'autres c'est un monument de
cris et de sanglots.

Ancienne résidence d'évêque, aujourd'hui pé-
nitencier entre ses murs et sa clientèle l'ap-
pelle « Hawaï ».

Mon visage se presse plus encore contre la
fenêtre, et les souvenirs, l'un après l'autre,
montent, sans fin, à l'assaut de mon cerveau
torturé.

Cette fenêtre à gauche, c'est celle d'un an-
cien dortoir que j'ai partagé avec vingt autres
écurie intoxiqués de nuit, avec des âmes « pa-
reilles à toutes et semblables à nulles autres ». Non,
Hawaï n'était pas ce que Duhamel ap-
pelle « une brave femme de prison ». Hawaï ferme le paysage comme un horizon de châ-
timent. Des mots lourds d'épouvante remon-
tent à mes oreilles. Je revois ce que Hawaï a
fait de mes camarades, une vraie contrefaçon
de femmes, modelées à coups de souffrances,
déformées par la sueur du vice et la gan-
grène du mal. Vingt dans un dortoir. De lit
en lit les mêmes allusions, les mêmes misères.
La corruption mise en commun, généreuse-
ment, tout le monde pouvait se servir.

De cette promiscuité jaillissaient parfois le
meilleur, mais le plus souvent le pire de ce
qui sommeille dans l'être humain ! Et c'est ce
qui nomme chastement une cure de « re-
dressement, de rééducation », qui doit séparer
les « purs », les « honnêtes » de la « lit ». Ceci
permet à ceux-là d'affirmer qu'ils ne sont pas
complices, qu'ils sont hors du secret.

Dans ce dortoir je me sens seule, je suis
seule. Je me lève, j'ouvre la fenêtre, j'inter-
roge longuement la nuit. Il n'y a personne,
nulle part, même au ciel, pour répondre à
mon « pourquoi ? » angoissé. Je ne suis entou-
ré que de cette morale de glandes et d'en-
traînailles ; j'ai peur de ne pouvoir tenir. Je me
demande s'il en existe une autre, de l'autre
côté. Je ne sais pas, mais il ne peut y avoir
que celle-ci. Il ne faut pas qu'il n'y ait que
celle-ci !

Je retourne au lit, ou ce qu'ils appelaient
un lit : des planches avec un sac rempli de
détaché d'avoine comme matelas, un autre,
plus petit mais semblable, comme oreiller.
J'ai froid, au-dedans comme au-dehors. Je
ferme les yeux. Oui, me voilà embarquée sur
cette galère, et voilà de quelle manière a eu
lieu l'embarquement.

C'est un jour de printemps. Un beau jour,
certainement, pour beaucoup de braves gens.

La situation de la femme

par Hélène Thalmann-Antenen
docteur en droit

Voilà une publication de l'Alliance de so-
ciétés féminines suisses que toutes les fem-
mes devraient posséder... et étudier. C'est, en
effet, le Code civil qui règle les relations entre
époux, entre parents et enfants et il est donc extrêmement important que les femmes qui,
pour la plupart, et fort heureusement, continuent à considérer la famille comme le
fondement de leur existence, le connaissent.

De lecture aisée, agréablement présentée,
cette brochure donnera toutes précisions utiles
sur la réglementation des fiançailles, du ma-
riage, des régimes de l'union et de la sépara-
tion des biens, du divorce, de la filiation lé-
gitime et illégitime, des héritiers légaux, etc.

On commande cette brochure à l'Alliance de
sociétés féminines suisses, 45 Merkurstrasse
Zurich, pour le prix de 3 fr. 50.

IMPRIMERIE NATIONALE — GENÈVE

Un feuilleton dans « Femmes suisses » ! Pourquoi pas ?
Surtout si, comme celui-ci, il nous fait mieux connaître
l'histoire de notre émancipation ! C'est un essai. Nous ver-
rons comment il sera accueilli...

La Révolution de 1848 et l'évolution des femmes

par Hélène Cingria

I

Quand Napoléon renvoyait les émancipées à leurs casseroles

1848, le vent de février qui souffle à travers les branches dépolluées des arbres des Tuilleries s'est changé en rafale et a emporté pour toujours, dans ses remous, la couronne du dernier roi des Français. Tandis que s'enfuient vers l'Angleterre les représentants de la monarchie, tandis que seule reste encore, et pour si peu de temps, la duchesse d'Orléans qui essaie de sauver le trône de son fils, le jeune comte de Paris, déjà un gouvernement provisoire, élu par la volonté du peuple s'installe à l'hôtel de Ville et, Lamartine en tête, s'occupe de prendre les mesures nécessaires à la conduite de la France.

Je ne vous ferai pas ici l'histoire de la Révolution de 1848, une des plus émouvantes manifestations de l'histoire, mais il est bon que vous sachiez que cette année 1848 marque un pas décisif dans l'émancipation des femmes. C'est l'époque où le prolétariat s'affirme, où la femme, consciente de ses droits comme de ses devoirs, ose éléver sa voix jusque dans les assemblées publiques ; préparée depuis plus d'un siècle déjà, par la science dont les progrès sont incessants, par l'industrie acquise aux principes de liberté, par la politique qui reconnaît enfin l'antique droit des gens et qui, se transformant sous l'impulsion des principes révolutionnaires, sanctionne par des actes solennels, les faits accomplis contre la volonté des rois, par la volonté des peuples, elle fut une année bouleversante, cette année 1848, qui, à la lumière de l'histoire, apparaît, aujourd'hui comme la conséquence naturelle de cette double initiatrice du XVIII^e siècle réclamant à la fois pour les classes lettrées la liberté de penser et pour les classes laborieuses la liberté d'agir.

Voyons un peu par quels acheminements les femmes passèrent

avant d'arriver à la révolution de février 1848 qui fut pour elles le point de départ de leur évolution, évolution qui, depuis lors, se développa peu à peu pour les amener au plein épanouissement et qui leur permit aujourd'hui de traiter d'égal à égal avec les hommes, sur tous les plans, aussi bien sur celui de la politique que sur celui du travail. Évidemment, je parle ici des femmes du monde entier, et non pas des Suisses qui, nous sommes bien obligées de le constater, se presque les seules, avec la Grèce et le Portugal, à n'avoir pas obtenu le droit de vote.

Si la révolution féminine date officiellement de 1848, il y avait long-
temps déjà qu'elle existait à l'état latent. Depuis que le monde est
monde, tous les siècles ont vu surgir, émerger plutôt, au cours de
leur avis, plusieurs figures féminines qui, soit par leur talent, soit
par leur courage, soit par leur beauté, soit par leur esprit se sont
imposées à l'admiration de leurs contemporains, et sans remonter
jusqu'aux anciens, nous pouvons parler de Christine de Pisan, Louise
Labbé, Mlle de Gournay, Marguerite de Valois, la marquise de Lam-
bert, qui se sont plaintes, chacune en son temps, d'appartenir à un
seul sexe, sans instruction, tenus à l'écart des fonctions publiques. Le
premier qui se pencha sur leur sort, fut le tendre Jean-Jacques
Rousseau, lequel, il est vrai, ne fit qu'effleurer le sujet avec plus de
sentimentalité que de réels effets. Plus efficace fut l'intervention
d'Antoine de Condorcet qui posa nettement le principe de l'égalité
des droits entre les hommes et les femmes. On était alors à la fin
du XVIII^e siècle et des grandes dames, fort savantes, spirituelles et
lettées comme Mmes Helvétius, Necker, de Genlis, de Concordet,
Mlle de La Lézardière, appuyée par l'opinion générale qu'elles sen-
taient favorable parlent toutes d'une amélioration en faveur de leur sexe.

En 1789, les représentantes du Tiers-Etat, dans leurs cahiers de revendications, demandaient timidement au roi : « Les moyens de faire valoir les talents dont les avait pourvues la nature. » Mirabeau, pour les appuyer, proposait pour elles une voix légal dans le Conseil de famille, et l'amazone Olympe de Gouge, dans sa déclaration des droits de la femme réclamait pour elles : « La liberté de la propriété, la sécurité dans le travail et la résistance à l'oppression ». Reprenant à son compte cette mise en demeure, la déclaration des droits de l'homme décretait en principe que la femme naît et devient égale à l'homme en droits.

C'était trop beau pour que cela puisse durer. Napoléon, qui n'aimait guère, et pour cause (ce grand conquérant ne fut jamais très heureux en ménage), les représentantes du beau sexe ; entre ses deux épouses, Joséphine la coquette, Marie-Louise la naïve, ses nombreuses maîtresses, ses folâches de sœurs et lointaine, mais non moins redoutable pour cela, la dame de Coppel, Mme de Staél, il faut avouer qu'il fut mal servi, aussi renvoya-t-il, sans autre forme de procès, à leurs fourneaux, les émancipées, malgré le souvenir

de Mme Roland et de tant d'autres héroïnes de la première République, malgré surtout la résistance de Mme de Staél qui se privait pas, dans son exil, d'exhaler sa rancœur, et qui prophétisait une société dont la femme serait la législatrice prochaine à qui voulait l'entendre, ceci avec raison que dans l'état actuel elle parlait de celui où elle vivait : « Les femmes ne sont pas dans l'ordre de la nature, ni dans l'ordre de la société ». Aucune opposition n'ébranla l'empire impérial, il fallut près d'un quart de siècle avant que le mouvement féminin, appuyé par le saint-simonisme, le fourrière et le communisme, puisse reprendre.

Les femmes devaient beaucoup aux socialistes du XIX^e siècle car, dans son ensemble, le mouvement réformiste, si actif entre 1830 et 1850 fut très favorable aux idées féministes. Il est impossible de comprendre l'effervescence de ce temps si l'on ne connaît pas dans leurs grandes lignes les théories des réformateurs de l'époque, au moins en ce qui concerne les femmes. Ils furent trois dont l'influence allait être décisive : saint Simon, Charles Fourier et Cabet. Saint Simon en déclarant que l'émancipation de la femme était l'œuvre préalable du salut social qui organiserait le monde d'une façon pacifique ; Charles Fourier en soutenant, dès 1808, qu'en théorie générale les progrès et les changements de périodes s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté et que les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes, et en pronostic toute sa vie que la loi de justice sociale était celle de l'universelle liberté ; Cabet en réclamant dans l'Icarie, où il esquisse l'image de la société parfaite, la république démocratique et fraternelle, l'égalité des conditions et des fortunes et par conséquent celle des femmes, dont la servitude avait causé le malheur de la société existante.

Nous sommes alors en plein romantisme. Touchantes sous leurs banderoles bien lissées, les épaules rondes, la taille fine que rend encore plus fine les amples jupes cloches, pied menu et main agile, les contemporaines d'Elvire, pour délicates qu'elles paraissent n'en cachent pas moins sous leur apparence éthérée, un cœur ardent et fier. Cultivées, intelligentes, audacieuses, les unes comme la tragédienne Rachel font montre, sur la scène, d'un génie extraordinaire, les autres sont les muses inspiratrices pour lesquelles souffre Musset dans ses nuits et se lamenté Lamartine au bord du lac. Certaines sont des musiciennes accomplies, la plupart d'entre elles écrivent et non sans talent. Elles sont prêtes à accueillir avec joie et faire leurs théories sociales. Hortense Allart, Georges Sand, Gabrielle Samuel, Anais Séguis publient leurs écrits et leurs poèmes dans les journaux saint-Simoniens, tels que la « Phalange ». Mme Daniel Stern, comtesse d'Agout, Mme de Girardin se déclarera républicaines irréductibles, Mme Dorat, Louise Collet et toutes féministes qui écrivent plus tard dans la « Voix des femmes » se posaient en démocrates.

(à suivre)